

Pauvre...

Conversation du soir

Kawkab al-Charq, 22 avril 1933

C'est la faculté des Lettres — ou si vous préférez, dites que c'est l'université — ou si vous préférez, dites que c'est toute institution de l'Égypte en cette ère bénie, présidée par des ministres qui veillent vraiment sur les intérêts du pays, s'occupent vraiment de ses espoirs et de son avenir, et ne lésinent ni sur l'effort ni sur la force au service de ses intérêts publics, ne ménageant ni peu ni beaucoup de leurs fonds pour son avancement.

Pauvre faculté des Lettres — ses ailes ont été rognées jusqu'à ce qu'il n'en reste plus une plume ! Les chaînes et les entraves se sont appesanties sur elle au point qu'elle ne peut plus bouger ! Les fenêtres de lumière et d'air lui ont été obturées au point qu'elle ne peut ni respirer ni mener une vie digne. N'était-ce que l'Égypte ne connaît pas le désespoir, que les jours sombres, si sombre que soit leur noirceur, passent et s'écoulent avec le lever et le coucher du soleil, et que ce que les âmes trouvent haïssable dans une affaire a un soulagement comme le dénouement d'un lien — n'était tout cela, nous aurions dit aux Égyptiens : que Dieu vous accorde une grande récompense pour la faculté des Lettres !

Je réfléchis et prolonge ma réflexion, je médite et approfondis ma méditation, j'interprète et explore toutes les voies de l'interprétation — et pourtant je ne parviens pas à comprendre cette guerre monstrueuse qui continue de se déchaîner contre la faculté des Lettres, de la part de l'université, du ministère de l'Instruction publique, du gouvernement et du parlement.

Il y avait à la faculté des Lettres un homme que le gouvernement a pris en aversion et chassé, prétendant avoir ainsi rendu service à l'université et donné un bon conseil à elle et à la faculté des Lettres. Il était donc raisonnable, après que cet homme eut été chassé de la faculté des Lettres et de l'université, que la faculté des Lettres ne reçoive de l'université et du gouvernement ni tort ni mal, et qu'aucun feu ni aucun supplice ne l'atteignent de la part de l'université et du gouvernement. Et pourtant le tort continue de se déverser sur la faculté des Lettres, et la guerre continue de se déchaîner contre elle. Qu'a donc commis cette malheureuse faculté ? Et quelle est cette haine qui emplit des cœurs contre elle, attise des flammes autour d'elle, en fait une cible pour les flèches et un objet pour les événements ?

Où allons-nous ? En avant ou en arrière ? Ils ont trouvé notre liberté excessive et l'ont restreinte ; ils ont trouvé notre démocratie excessive et l'ont entravée ; ils ont trouvé l'indépendance de l'université excessive et l'ont effacée et supprimée. Trouvent-ils notre savoir excessif aussi ? Trouvent-ils même la culture pure excessive ?

Insistent-ils pour nous ramener à l'ignorance après le savoir, et aux ténèbres après la lumière ? Insistent-ils pour ne gouverner qu'un peuple si ignorant qu'il ne peut comprendre, ni saisir, ni évaluer ce qu'on lui veut ? Et comment les Égyptiens peuvent-ils se permettre d'aider à ce mal et de tremper leurs mains dans ce grand péché ? La faculté des Lettres a été fondée large et profondément attachée à l'étude savante, et elle avait à peine été fondée qu'elle s'employait déjà à élargir ses horizons, à approfondir l'étude savante en son sein, et à ouvrir des portes à la culture qui n'avaient pas encore été ouvertes en Égypte. Les Égyptiens ont suivi ce chemin avec elle, joyeux et pleins d'espoir, poussés en avant par l'espoir et encouragés par le succès à continuer — alors pourquoi la fait-on aujourd'hui rebrousser violemment chemin ? Et pourquoi ferme-t-on ces portes dont l'Égypte attendait tout le bien, et qui étaient le seul moyen pour nous de bénéficier de leur aide, puis de nous rendre indépendants, puis d'approcher les Occidentaux dans le progrès qu'ils ont atteint, puis de nous suffire dans les affaires de l'enseignement, puis d'élever notre littérature arabe à la place de dignité qu'elle mérite parmi les lettres. Tout cela ne vaut-il rien face à cinq mille livres à économiser dans les caisses de l'université ou dans les caisses de l'État ? Pourquoi n'économisent-ils pas cette somme sur la subvention des acteurs et danseurs étrangers ? Qu'est-ce qui est plus tolérable pour l'Égypte : supprimer les représentations théâtrales à l'Opéra, ou paralyser les études à la faculté des Lettres ? Qu'est-ce qui est plus tolérable pour le parlement : fermer une maison de danse et de chant, ou rétrécir une maison du savoir et de l'enseignement — et quel savoir et quel enseignement ? La plus étroitement liée de toutes les branches du savoir, dans ses formes anciennes et modernes, à notre identité nationale, et la plus intimement rattachée de toutes les formes d'enseignement à notre nationalité ?

J'ai devant moi à présent cette loi approuvée par le parlement, accompagnée d'un registre des chaires qu'elle a autorisées dans l'université. Il suffit de regarder ce registre pour s'affliger et se désoler, et il suffit de regarder ce registre pour s'imposer un grand effort pour résister à l'angoisse qui vous assaille et au désespoir qui vous submerge quand vous voyez des Égyptiens faire du tort à des Égyptiens.

La faculté des Lettres avait quatorze ou quinze chaires ; elles ont été réduites dans la nouvelle loi à neuf. Et savez-vous lesquelles ont été supprimées ? La chaire de philologie arabe — si bien que la littérature arabe sera désormais enseignée à la faculté des Lettres sans que la langue ni sa philologie y soient enseignées. La chaire des langues sémitiques a été supprimée — si bien que l'étude des langues sémitiques à la faculté des Lettres deviendra une matière secondaire et complémentaire ; elle deviendra un complément après avoir été un fondement, une branche après avoir été une racine. Notre langue restera inconnue à la faculté des Lettres comme elle est inconnue dans les autres institutions savantes ; notre connaissance des langues sémitiques restera limitée à la faculté des Lettres comme elle est limitée à Dār al-'Ulūm ; notre identité nationale arabe restera lacunaire de la façon la plus honteuse de ce

côté-là ; et nous resterons tributaires des orientalistes européens comme nous l'étions auparavant en ce qui concerne notre langue arabe et nos autres langues sémitiques. Deux chaires d'histoire ont été supprimées, ne laissant à cette discipline qu'une seule chaire — qui servira tantôt à l'histoire ancienne comme maintenant, tantôt à l'histoire moderne, et tantôt à l'histoire du Moyen Âge. L'enseignement de l'histoire à la faculté des Lettres redeviendra une étude déformée, défigurée et superficielle comme il l'était à l'École normale. La chaire des études grecques et latines a été supprimée, et l'étude de ces deux langues est devenue une apparence parmi les apparences, une forme parmi les formes, un aspect parmi les aspects, qui trompe les regards et ne signifie rien. Le Musée égyptien continuera de dépendre en permanence des étrangers pour étudier ses antiquités gréco-égyptiennes ; le Musée d'Alexandrie continuera de dépendre en permanence des étrangers pour étudier ses antiquités gréco-romaines ; notre histoire à l'époque des Grecs et des Romains et au début de l'ère islamique restera en permanence l'apanage des étrangers qui l'étudient et écrivent à son sujet ; et nous resterons tributaires des étrangers pour tout cela. Notre connaissance des littératures européennes modernes restera limitée aux apparences et aux écorces — parce que notre gouvernement a voulu économiser mille livres par an.

Toutes ces chaires ont été supprimées de la faculté des Lettres dans la nouvelle loi. Le système et le programme d'études doivent inévitablement être révisés d'une manière conforme à cette suppression ; cet édifice que l'Égypte a érigé avec tant d'efforts acharnés, et qui commençait à porter de beaux fruits mûrs, doit inévitablement être démoli ; et la faculté des Lettres doit inévitablement être réduite à une école comme les autres écoles fondées par le ministère de l'Instruction publique — des écoles dont les Anglais peuvent se satisfaire, à la différence de toute autre. Il serait juste de ma part de consigner que cette suppression n'est pas quelque chose de soudainement apparu en ces jours, mais quelque chose qui a été planifié de longue date. J'ai eu à son sujet des altercations avec un groupe de hauts fonctionnaires que je préfère ne pas nommer maintenant. Et notre noble maître Luṭfī al-Sayyid Bey avait à ce sujet des prises de position contre ces fonctionnaires. Mais je croyais que le départ du professeur Luṭfī de l'université et mon départ de la faculté des Lettres remettraient les choses dans leur juste voie et détourneraient le mal de cette malheureuse faculté. Je pensais que la tentative de toucher à ces chaires avait été un procédé parmi les procédés de cette politique d'embarras conçue pour contraindre le précédent directeur de l'université et le doyen de la faculté des Lettres à se retirer. Mais l'affaire est bien plus dangereuse que tout cela ; c'est un complot contre l'enseignement supérieur en Égypte ; c'est une machination ourdie contre la faculté des Lettres par ceux qui sont incapables de comprendre ce qu'est la faculté des Lettres et comment elle doit être, et par ceux qui s'inquiètent de l'influence de la faculté des Lettres sur la formation de la jeunesse et la diffusion de la haute culture en son sein.

Mais si je dois blâmer quelqu'un en cela, je ne blâmerai ni le ministre des Coutumes ni les hommes de son ministère, car ils sont trop incapables pour comprendre ce qu'est la faculté des Lettres et comment elle doit être. Je ne blâmerai pas les Anglais non plus, car ils sont trop habiles pour laisser la faculté des Lettres en Égypte ouvrir aux jeunes les portes de l'espoir et les guider sur le chemin de la liberté et de l'indépendance. Je blâme en revanche les universitaires qui laissent le gouvernement rogner leurs ailes après que les plumes ont poussé et grandi, sans lui signaler où se trouvent les dangers dans cette affaire. Comment les universitaires peuvent-ils se permettre de voir une des facultés de l'université victime de ce complot et de cette machination, regarder et ne rien dire ? La faculté de Médecine consent-elle à ce que le gouvernement ne lui ait pas refusé les chaires qu'elle voulait et lui en ait accordé autant qu'il le souhaitait, tandis qu'un tiers des chaires de la faculté des Lettres est purement et simplement supprimé ? La faculté de Droit consent-elle à ce que le gouvernement lui ait accordé autant de chaires qu'il le désirait — en créant seize chaires, dont quatre pour le droit civil et trois pour l'économie politique — tandis que la faculté des Lettres n'a que neuf sur quatorze, parmi lesquelles une seule chaire pour la langue arabe et une seule pour l'histoire ? La faculté des Sciences consent-elle à avoir deux chaires de chimie, tandis que la faculté des Lettres n'a qu'une seule chaire de langue arabe ? Et deux chaires de mathématiques, tandis que la faculté des Lettres n'a qu'une seule chaire de langue arabe ? Et trois chaires de zoologie, tandis que la faculté des Lettres n'a qu'une seule chaire de langue arabe et une seule d'histoire ? Où est la solidarité universitaire ? Faut-il consigner que cette ère bénie a supprimé la solidarité universitaire — chaque faculté se contentant des chaires obtenues et laissant la faculté des Lettres au gouvernement pour l'opprimer comme il l'entend ? Faut-il consigner que l'université a perdu sa solidarité et laissé la faculté des Lettres en proie aux déprédateurs, de même que la presse a perdu sa solidarité et abandonné Tawfīq Diyāb à un traitement de voleur et de brigand de grand chemin ? Mais la faculté des Lettres a un protecteur qui est au-dessus de tous les protecteurs, une suffisance qui est au-dessus de toutes les suffisances — celui qui l'a fondée et s'est engagé à veiller sur elle de sa haute sollicitude. Alors qui informera Sa Majesté le Roi que sa faculté reçoit à l'université toutes les variétés de l'injustice ?